SOORTS-HOSSEGOR

Actus #3 | NOVEMBRE 2026



Culture, sport et solidarité : une ville qui rassemble

UN AUTOMNE EN MOUVEMENT

Après l'été, Soorts-Hossegor est restée animée avec une programmation automnale variée entre célébration du patrimoine, engagement solidaire et événements sportifs.
La commune a notamment fêté les 150 ans du lac le 19 septembre et proposé des visites inédites du Sporting Casino animées par un guide et historien de l'art à l'occasion des Journées européennes du patrimoine et des Journées nationales de l'architecture.
Sur le plan solidaire, la saison a été rythmée par une exposition à l'occasion d'Octobre rose, la Semaine bleue à destination des seniors de la commune et l'événement handisport Sport pour tous impulsé par le service municipal des sports. Retrouvez le retour en images de ces temps forts dans les pages de ce magazine.
Sur nos plages, le sport de haut niveau s'est quant à lui illustré avec le Quiksilver Festival qui a réuni en septembre des surfeurs de renommée internationale et les Championnats de France de surf qui se tenaient pendant les vacances d'automne.

LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA EN MAIRIE LE 9 DÉCEMBRE À 18H
Il sera retransmis sur la page Facebook @villedesoortshossegor et rediffusé sur la chaîne YouTube de la ville.

SOORTS HOSSEGOR

Soorts-Hossegor Actus • Lettre d'information municipale éditée par la ville de Soorts-Hossegor · 18, avenue de Paris · 40150 Soorts-Hossegor Tél. : 05 58 41 79 10 • **Directeur de publication :** Olivier Bégué • **Rédaction :** service communication • **© Photographies :** Service communication · Katharina Seibt · Clément Pomart · David Tran · Guillaume Ory (couverture) • **Conception graphique :** Dorothée Froissart • **Impression :** Imprimerie d'Albret - Soustons



ÉDITO DU MAIRE

Chère Madame, cher Monsieur,

Ces derniers mois ont confirmé ce qui fait la force de Soorts-Hossegor : une ville, attachée à son authenticité, à son patrimoine et à la vitalité de ses habitants.
Les fêtes de Soorts, organisées par le Comité des fêtes, comme la célébration des 150 ans du lac grâce à nos associations, ont été des moments précieux pour nous tous. Ils nous ont rappelé notre attachement commun aux rendez-vous qui rassemblent les habitants et les forces vives de notre territoire. C'est dans cet esprit que nous souhaitons donner toute sa place à une véritable programmation culturelle à Soorts-Hossegor, accessible à tous et ancrée dans ce que nous sommes.

Dans le même temps, nous poursuivons le travail engagé sur les grands projets municipaux. La consultation pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage du Sporting Casino est engagée, première étape importante pour faire avancer ce projet. Au stade municipal, des travaux de rafraichissement ont été réalisés par nos services sous l'impulsion de nos élus, puis un marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de nouvelles tribunes a été lancé. En ce qui concerne le lac, nous avons obtenu de MACS la prise en charge de l'arrachage des spartines (herbes invasives), dont l'intervention est prévue d'ici la fin de l'hiver. La préservation de cet espace naturel précieux exige de la constance et une coopération étroite avec nos partenaires. En outre, l'intégration récente de notre nouveau directeur général des services (DGS), Alexandre Mondin, nous permet de sécuriser et solidifier notre approche sur ces grands projets, comme sur la réorganisation de la mairie. En parallèle, l'EHPAD a également accueilli son nouveau directeur, Franck Bestautte. Nous leur souhaitons à tous les deux une pleine réussite dans l'exercice de leurs fonctions.

Enfin, les fêtes de Noël et de fin d'année approchent et nous souhaitons qu'elles soient un moment de joie et de convivialité partagé. Les illuminations, le parcours d'animations, les chalets et le petit train nous offriront de nouvelles occasions de se retrouver en famille et entre amis.

Faire avancer les projets, préserver ce qui fait notre identité et créer des occasions de nous retrouver : c'est ainsi que nous voulons continuer à faire vivre Soorts-Hossegor pour toutes les générations.
Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.

Olivier Bégué, maire de Soorts-Hossegor

INFOS *i*



Les prochaines élections présidentielles auront lieu les dimanche 18 avril et 2 mai 2027. Afin de pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit(e) sur les listes électorales. En cas de déménagement récent, notamment si changement de commune, une nouvelle inscription est nécessaire. La démarche est accessible jusqu'au 12 mars 2027, en ligne sur service-public.fr ou en mairie.

INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour tout changement d'adresse au sein de la commune, veuillez vous rapprocher du service élections, par mail à elections@hossegor.fr ou en mairie. La liste des pièces justificatives à fournir selon votre situation est indiquée sur le site de la ville soorts-hossegor.fr à la rubrique "État civil et citoyenneté > Élections".



BILAN DE SAISON ESTIVALE

Du 4 avril au 1er novembre, 48 nageurs sauveteurs ont veillé sur les plages océanes et lacustres de la commune.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le dispositif était renforcé en juillet et août par l'intervention d'un Beach Marshall ATPM chargé de faire respecter la réglementation de l'enseignement du surf et la cohabitation des activités sur les plages. Les équipes ont également été rejointes par 4 nageurs sauveteurs juniors en observation, qui se destinent à la surveillance des plages. Ils ont participé à certaines tâches du quotidien leur permettant de se familiariser avec les missions de secourisme.

LA PRÉVENTION AU CŒUR DES MISSIONS DES NAGEURS-SAUVETEURS

Si le secours reste une mission essentielle, le cœur du métier de nageur sauveteur repose également sur la prévention des risques. Les actions menées cet été en témoignent, tout comme le travail de prévention lié aux dangers de l'océan conduit tout au long de l'année auprès des écoliers du territoire : en 2026, près de 600 enfants venus de tout le département ont ainsi été sensibilisés, plus de la moitié d'entre eux ont également participé à des opérations de ramassage de déchets dans le cadre des chantiers citoyens portés par le Département des Landes.

LES PLAGES DE LA COMMUNE DISTINGUÉES PAR LA MARQUE **DESTINATION D'EXCELLENCE**

Grâce à la qualité de l'accueil proposé aux usagers et à l'engagement constant de la commune en faveur de la préservation de l'environnement, les trois postes de secours des plages océanes ont obtenu le label Destination d'Excellence.
Cette distinction récompense la qualité globale des équipements et des services proposés au public. Elle prend en compte la signalisation, l'information des usagers, les infrastructures ainsi que le dispositif de sécurité mis en place : équipements de surveillance et de secours, formation et encadrement des nageurs sauveteurs.

LES CHIFFRES CLÉS

- **255 personnes** secourues dans l'eau
- **241 aides** à baigneurs
- **2418 soins prodigués,** dont plus de 540 prises en charge pour piqûres de physalies
- **92 personnes médicalisées** après accidents (traumatismes, plaies graves, malaises)
- **6831 actions de prévention** menées sur les plages

VIGILANCE EN HIVER

L'hiver, l'océan peut se révéler plus dangereux qu'en été : les houles sont plus fortes et les plages ne sont plus surveillées, ce qui allonge les délais d'intervention des secours. Ne surestimez pas vos capacités : gardez vos distances avec les flots lors des promenades et pratiquez vos activités nautiques sur un spot et avec du matériel adaptés à votre niveau.
À noter : pour la deuxième année consécutive, le dispositif NSXL du Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises prend le relais des sauveteurs de la commune et assure des patrouilles les week-ends et pendant les vacances, notamment lorsque la météo est propice à la baignade ou en cas de conditions dangereuses.



UN POINT SUR **LES TRAVAUX**

INAUGURATION DES POSTES DE SECOURS DE LA PLAGE NATURISTE ET DE LA GRAVIÈRE

Avant l'été, 2 nouveaux postes de secours ont été installés sur les plages de la Gravière et Naturiste dans le cadre du Plan plage, un dispositif visant à améliorer la sécurisation et l'accessibilité des plages de la commune via différents leviers :

- une meilleure identification des entrées de plage à l'aide d'une signalétique harmonisée avec les autres plages de la commune ;
- des aménagements favorisant la mobilité douce, avec l'installation de racks à vélo ;
- une accessibilité renforcée par la création de places PMR et l'installation de tapis d'accessibilité aux abords des plages.

Les aménagements ont été pensés en tenant compte des enjeux spécifiques du littoral : anticipation du recul du trait de côte, protection de la dune et de la flore endémique avec la participation de l'Office National des Forêts (ONF) et l'accord du Conservatoire du Littoral. Ces installations durables et réversibles offrent un espace d'accueil adapté aux usagers ainsi qu'à l'exercice des missions des sauveteurs.
La municipalité remercie chaleureusement les partenaires de l'opération : la communauté de communes MACS, le département des Landes, la région Nouvelle-Aquitaine, l'État, la Banque des Territoires, ainsi que le GIP Littoral pour son accompagnement et le cabinet A+R Paysages pour la coordination du projet.



De gauche à droite : Cyril Gayssot, représentant du Conseil départemental des Landes, Paul Ruiz, délégué à la sécurité et aux plages, Julien Bazus, vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine, Julien Lalanne, responsable de la surveillance des plages et Olivier Bégué, maire de Soorts-Hossegor.





RAFRAÎCHISSEMENT DES **INFRASTRUCTURES DU STADE**

La Ville poursuit l'amélioration des équipements du stade municipal afin d'offrir aux sportifs des installations plus fonctionnelles et agréables.
Sous l'égide de Gérard Placé, délégué aux sports et à la vie associative, de nouvelles balustrades en bois ont été installées autour des terrains et plusieurs infrastructures ont également bénéficié d'une remise en état suivie de travaux de peinture : le guichet, le cabanon de stockage ainsi que les poteaux de rugby des deux terrains. Les abris situés en bordure de terrain, aujourd'hui très dégradés, seront quant à eux prochainement remplacés afin d'améliorer les conditions d'accueil des joueurs et des encadrants.
Parallèlement, la municipalité a lancé un marché de maîtrise d'œuvre pour un projet de rénovation et d'extension du complexe sportif (reconstruction des vestiaires et des tribunes, création d'une salle multimodale et d'une salle de musculation). Le conseil municipal a voté à l'unanimité ce programme de travaux, dont le montant prévisionnel maximal est estimé à 3,5 millions d'euros TTC. Ce projet s'inscrit dans la volonté de la Ville de développer des équipements sportifs modernes, adaptés aux besoins des associations, des pratiquants et du public.

ENVIRONNEMENT

DES NIDS POUR LES HIRONDELLES

Faute de lieux pour nicher et de ressources suffisantes pour se nourrir, les hirondelles, espèces protégées au titre du code de l'environnement, ont vu leurs populations chuter d'environ 40% en 20 ans (source : Ligue pour la Protection des Oiseaux). Un déclin d'autant plus regrettable qu'elles jouent un rôle précieux pour la régulation naturelle en se nourrissant d'insectes, notamment de moustiques et de pucerons.

Afin de favoriser leur accueil, la municipalité, sous l'impulsion de Katharina Seibt, élue en charge de l'environnement, a engagé une démarche en faveur de leur protection en collaboration avec l' écologue Jean-Marie Mayaudon.

Sept nichoirs artificiels ont ainsi pu être installés par les agents du service technique sur les façades du cinéma Le Rex et de l'hôtel de ville, des emplacements identifiés comme propices à la nidification de ces oiseaux migrateurs. « Ces actions témoignent de notre volonté d'apporter des solutions concrètes en faveur de cette espèce protégée », souligne Katharina Seibt.

À noter : des dispositifs simples, tels que l'installation de planchettes sous les nids, permettent de limiter les salissures tout en respectant la réglementation qui protège les hirondelles et leurs habitats.





RAPPELS DE **SÉCURITÉ ROUTIÈRE**



Pour rappel, sur la majorité des axes routiers de Soorts-Hossegor la circulation est limitée à 30 km/h pour tous les usagers, une mesure qui vise à renforcer la sécurité en favorisant une cohabitation plus sereine entre automobilistes, cyclistes et autres modes de déplacement. Les cyclistes sont également tenus de respecter les limitations de vitesse en vigueur. Tout manquement à cette réglementation est passible d'une amende. Des contrôles réguliers, aussi bien sur les voies de circulation que sur les pistes cyclables, sont effectués par la police municipale qui s'est récemment équipée de nouveau matériel radar.

À noter : cet automne, la préfecture des Landes a rendu obligatoire le port du casque pour les utilisateurs d'engins de déplacement personnel motorisés (EDPM), comme les trottinettes électriques, les gyropodes ou les hoverboards, sur toutes les voies ouvertes à la circulation publique, pistes cyclables comprises. Depuis le 1er janvier, 8 accidents impliquant des EDPM ont été recensés dans le département, dont un mortel.

CULTURE ET PATRIMOINE

RETOUR EN IMAGES SUR
LES ÉVÉNEMENTS
DE L'AUTOMNE





CÉLÉBRATION DES 150 ANS DU LAC : UNE JOURNÉE MÉMORABLE

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine (JEP), la Ville s'est mobilisée pour proposer un riche programme d'animations afin de mettre à l'honneur le lac de Soorts-Hossegor pour ses 150 ans.
Samedi 19 septembre, une vingtaine d'associations étaient réunies autour du lac et du canal pour une journée de rencontres, d'activités aquatiques et culturelles. En soirée, le public a pu assister à un concert inédit de musique classique sur les berges du canal, avant de découvrir un spectacle aquatique son et lumière.
La municipalité remercie l'ensemble des participants, associations, bénévoles et partenaires qui ont contribué à faire de cet évènement un beau moment de partage. L'édition 2026 des JEP était placée sous le thème « Patrimoine en péril : raviver, résister, réimaginer », une invitation à porter un regard nouveau sur notre patrimoine et à poursuivre les actions engagées pour le préserver.







VISITES GUIDÉES DU SPORTING CASINO

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le 20 septembre, la Ville de Soorts-Hossegor a dévoilé les facettes cachées de son emblématique Sporting Casino. Suite au succès rencontré lors de ces visites guidées, avec la participation de plus de 200 personnes, ce site a rouvert exceptionnellement ses portes à une centaine de personnes le 19 octobre pour les Journées nationales de l'architecture. Animées par Kevin Laussu, consultant historique et médiateur de l'architecture et du patrimoine, les visites ont permis d'explorer l'édifice, de découvrir son histoire et ses coulisses. Quelques interludes de piano ainsi qu'une exposition de documents d'archive et de reproductions de villas hossegoriennes réalisées à l'aquarelle par l'artiste Maryse Marulier ont enrichi ces visites.



SALON DU LIVRE LE CONCOURS DE NOUVELLES EST LANCÉ : À VOS PLUMES !

À l'occasion du prochain Salon du livre de Soorts-Hossegor les 2, 3 et 4 juillet 2027, la commune vous invite à participer à son concours de nouvelles.

Le défi : écrire une nouvelle de 10 000 à 12 000 signes (espaces compris), inspirée par la citation « en homme de son temps, il ne veut pas être un héritier ».
L'auteur de la nouvelle lauréate sera distingué(e) lors d'une remise de Prix pendant le Salon du livre, avec une dotation de 500 € et la publication de son texte dans le numéro d'été du magazine *Côté Landes*, tiré à 20 000 exemplaires.

Le concours est ouvert jusqu'au 22 avril 2027 à 17h. Retrouvez le règlement du concours sur soorts-hossegor.fr, à la rubrique Actualités. Participation par mail à salondulivre@hossegor.fr



RETOUR EN IMAGES SUR
LES ÉVÉNEMENTS
DE L'AUTOMNE

SANTÉ & **SOLIDARITÉ**

UNE EXPOSITION POUR OCTOBRE ROSE

La commune a une nouvelle fois participé à l'opération de sensibilisation en soutien à la Ligue contre le cancer. À cette occasion, la place du cinéma s'est parée d'un ciel de parapluies, symboles d'octobre rose, tandis que les toiles de l'artiste Geneviève Gaud, exposées au kiosque, ont été cédées au profit de la Ligue contre le cancer.

SPORT POUR TOUS : UNE JOURNÉE POUR BOUGER ET PARTAGER !

Mercredi 14 octobre, petits et grands étaient invités au parc Rosny pour une journée sportive, conviviale et inclusive organisée par le service municipal des sports. Au programme, des séances de 10 à 20 minutes pour découvrir différentes activités adaptées : basket fauteuil, cécifoot, paddle surf adapté, rugby fauteuil, tennis de table et volley assis. Des ateliers de sensibilisation et des rencontres avec les acteurs engagés du territoire ont complété l'expérience sportive.

L'ARTHROSE DES MAINS, PARLONS-EN

Mercredi 4 novembre, le Studio 40 a accueilli la conférence « Arthrose des mains et main de golfeur », organisée en partenariat avec l'association Prévention Santé Arthrose Main (PSAM). Le rendez-vous s'adressait à tous ceux qui souhaitent mieux comprendre cette pathologie et adopter les bons réflexes pour continuer à pratiquer leur sport favori.
Le Dr Joël Rezzouk, chirurgien de la main et président du comité scientifique de PSAM, est revenu sur les facteurs de risque de l'arthrose et a détaillé les leviers d'action au quotidien : ergonomie, activité physique, nutrition, sans oublier les contraintes spécifiques à chaque pratique sportive. Patrick Talon, professeur de golf et ancien entraîneur national, a quant à lui livré des conseils pratiques sur « la main du golfeur », pour permettre à chacun de pratiquer sa passion durablement.

INSCRIPTIONS À LA CRÈCHE

Le dépôt des dossiers d'inscription à la Maison de la petite enfance La Forêt pour une admission à la rentrée de septembre 2027 doit être réalisé avant le 20 mars.





LE REPAS DES AÎNÉS VOUS DONNE RENDEZ-VOUS EN FÉVRIER !

Le CCAS de Soorts-Hossegor organise son traditionnel repas des aînés en début d'année. Il aura lieu à la salle polyvalente du Trinquet, sur deux dates, au choix entre le jeudi 4 février et le mardi 9 février. Cette invitation s'adresse à tous les habitants de la commune de plus de 77 ans, qui la recevront comme chaque année par courrier.



PLACE AUX **SENIORS**

SEMAINE BLEUE : RETOUR SUR 5 JOURS DE CONVIVIALITÉ

Fous rires en séance de yoga, premiers coups de club sur le green, élan collectif au BungyPump, repas de groupe, jeux intergénérationnels avec les enfants de l'Accueil de loisirs, ateliers prévention et patrimoine : le CCAS a mis les seniors de la commune en mouvement pour l'édition 2026 de la Semaine bleue. Près de 140 participants sont venus profiter de ces 5 jours d'activités qui se sont clôturés par la traditionnelle marche bleue, ensoleillée, autour du canal.

YOGA DU RIRE : LE CCAS LANCE UN CYCLE D'ATELIERS

À partir du premier trimestre 2027, le CCAS lance, en partenariat avec l'Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires (ASEPT), un cycle de 8 séances de yoga du rire dédié aux plus de 55 ans.

Animés par des professionnels dans la salle Chabas (au-dessus des Halles), ces ateliers gratuits misent sur une méthode interactive pour cultiver un état d'esprit joyeux, favoriser la bonne santé et améliorer la qualité de vie.

Au programme : 8 séances d'1h15 entre janvier et mars (les 4, 11, 18 et 25 janvier, les 1er et 8 février, ainsi que les 1er et 8 mars) pour des groupes limités à 12 participants. L'activité est accessible sur inscription auprès de l'ASEPT des Landes au 05 58 06 55 98, ou du CCAS de Soorts-Hossegor au 05 58 41 79 10.

ÇA BOUGE À L'EHPAD !

Le 24 septembre dernier, l'EHPAD a inauguré son jardin intergénérationnel. Imaginé comme un lieu de rencontre et de convivialité, les résidents, les familles, les jeunes générations, les professionnels et les acteurs du territoire y trouveront un lieu où se retrouver, échanger et créer du lien. Ces équipements publics sont ouverts à tous et ont été pensés pour répondre aux besoins de chacun, permettant aux résidents de l'établissement d'avoir davantage de contact avec l'extérieur. Ce projet a pu voir le jour grâce au soutien du Fonds d'Équipement des Communes (FEC) du conseil départemental des Landes, obtenu en réponse à un appel à projets.

À noter : d'ici la fin de l'année, l'EHPAD continue de s'animer en ouvrant ses portes pour son marché de Noël organisé le samedi 28 novembre de 14h à 17h30. Plusieurs exposants proposeront une sélection de produits gourmands et des idées cadeaux pour les fêtes.





LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE À SOORTS-HOSSEGOR

LA MAGIE DE NOËL S'INVITE EN VILLE !

Illuminations scintillantes, décors féeriques, marchés de créateurs et de saveurs gourmandes : petits et grands sont invités à venir s'émerveiller de l'ambiance chaleureuse et festive portée par la magie de Noël du 4 décembre au 2 janvier.

VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION

Olivier Bégué, maire de Soorts-Hossegor, et l'ensemble du conseil municipal invitent les habitants à la cérémonie des vœux pour l'année 2027, le 21 janvier à 18h, au fronton du Sporting Casino.
Cette année, la rencontre se veut inédite et conviviale. Autour de la traditionnelle galette des rois, habitants et élus pourront se retrouver pour partager un moment chaleureux.
Sur inscription par mail à inscriptions@hossegor.fr

EXPRESSION DES ÉLUS **DE L'OPPOSITION**

DE LA TRANSPARENCE AUX ACTES CONCRETS

Nous saluons la réussite des festivités des 150 ans du lac, marquées par une belle journée et un concert sur les berges du canal. Un beau moment autour du patrimoine de notre commune, qui prouve que certaines initiatives font naturellement l'unanimité.
Lors du conseil municipal du 22 septembre, nous avons également soutenu à l'unanimité l'adoption d'une procédure de déport en matière d'urbanisme, destinée à prévenir les conflits d'intérêts et à garantir l'impartialité des décisions. Nous nous en réjouissons, car cette mesure répond à une exigence essentielle : assurer une transparence réelle dans la conduite des affaires communales. Nous aurions toutefois souhaité que cette exigence s'impose plus tôt. Certaines décisions d'urbanisme avaient en effet été prises avant la mise en place de cette procédure, alors même que le maire ou son adjoint à l'urbanisme étaient directement concernés par les projets.
En matière d'impartialité, il est préférable de fixer des règles claires en amont, avant que les intérêts personnels puissent entrer en jeu, plutôt que de chercher à encadrer les situations une fois les décisions prises. La transparence doit être une exigence permanente, et non une réponse tardive.
Après une communication soutenue sur des sujets divers et variés, il est désormais temps de revenir à l'essentiel : le budget, les priorités et l'avenir de notre commune. Les choix qui seront faits engageront durablement notre ville et ses habitants. Notre groupe sera attentif aux propositions, aux moyens mobilisés et au respect des engagements pris, car l'avenir de notre commune se construit avant tout par des choix clairs et des actes concrets.

Enfin nous souhaitons la bienvenue au nouveau directeur général des services avec l'espoir que son arrivée amènera un travail collectif et une régularité dans les commissions.

EXPRESSION DES ÉLUS **DE LA MAJORITÉ**

URBANISME : QUAND L'OPPOSITION OUBLIE SON PROPRE BILAN

Le groupe d'opposition évoque la transparence et l'impartialité dans la conduite des affaires communales. Ces exigences sont légitimes et partagées par notre majorité. L'opposition, issue de la majorité de Christophe Vignaud, s'imposait-elle ce code de conduite lorsqu'elle était aux manettes ?
La réponse est non. En témoignent les nombreux dossiers contentieux laissés sous le tapis, les 63 arrêtés d'urbanisme délivrés précipitamment en mars 2026 (contre 35 en moyenne), les permis de construire délivrés contre l'avis de la commission urbanisme, ainsi qu'un service désorganisé, incapable d'assurer les permanences pourtant promises aux habitants.
Alors pourquoi notre majorité a-t-elle estimé nécessaire de mieux encadrer les procédures en matière d'urbanisme, notamment avec la procédure dite de « déport », votée à l'unanimité, y compris par l'opposition qui s'en émeut à présent ? Précisément pour prévenir les risques de conflit d'intérêts. Pour sécuriser nos procédures. Pour traiter les demandes des habitants de façon juste et conforme. En clair pour assurer le service public qui nous incombe avec probité, tout en protégeant l'identité et l'harmonie de notre ville.

La majorité ne conteste pas le droit de l'opposition à exprimer ses réserves ou à relever le niveau d'exigence. Nous déplorons que la minorité acquiesce en apparence à nos orientations, tout en distillant dans le débat public des allusions fantasmatiques, présentées comme des constats, alors même qu'elles sont parfaitement infondées. Si une refonte de l'administration et en particulier du service urbanisme s'impose aujourd'hui, c'est précisément au regard de la situation dont nous avons hérité.
Edgar Faure disait qu'« il est indispensable de distiller un peu de vérité pour faire passer un gros mensonge ». Espérons que ces élus se ressaisissent et apportent leur contribution sur le fond des sujets.

RENDEZ-VOUS DE LA VILLE

DÉCEMBRE

Du vendredi 4 décembre au samedi 2 janvier

• **Animations de fin d'année** :
Musiques, illuminations, décors féeriques, marché de noël et manèges, l'ambiance chaleureuse des fêtes de fin d'année anime tout le mois de décembre.
Programme complet à retrouver sur soorts-hossegor.fr

Samedi 5

• **Permanence des élus**
Les habitants sont reçus sans rendez-vous à l'hôtel de ville pour échanger avec les élus de 9h30 à 12h30.

• **Cérémonie commémorative**
Hommage aux soldats tombés en Afrique du Nord, au monument aux morts de Soorts.

Mercredi 9

• **Conseil municipal**
La séance du conseil municipal se tiendra à 18h à l'hôtel de ville.

JANVIER

Samedi 09

• **Permanence des élus**
Les habitants sont reçus sans rendez-vous à l'hôtel de ville pour échanger avec les élus de 9h30 à 12h30.

Jeudi 21

• **Vœux du maire à la population**
au fronton du Sporting Casino à 18h.

FÉVRIER

Jeudi 4

• **Repas des aînés**
À la salle polyvalente du Trinquet de Soorts. Événement dédié aux plus de 77 ans, sur inscription auprès du CCAS.

Samedi 6

• **Permanence des élus**
Les habitants sont reçus sans rendez-vous à l'hôtel de ville pour échanger avec les élus de 9h30 à 12h30.

Jeudi 9

• **Repas des aînés**
À la salle polyvalente du Trinquet de Soorts. Événement dédié aux plus de 77 ans, sur inscription auprès du CCAS.

VOS SORTIES

Retrouvez tous les évènements sur l'agenda de l'office de tourisme : hossegor.fr

ÉTAT CIVIL

Mariages

29/08/26 - Antoine Chicoye et Elodie Gildard
11/09/26 - Gildas Arotcharen et Camille Crépin
12/09/26 - Thibault Alvarez et Marlène Loze
12/09/26 - Baptiste Levrier et Maud Paccaud
19/09/26 - Christophe Haviland et Marie-Dominique Lacroix
24/09/26 - Olivier Ramel et Capucine Virmoux
25/09/26 - Charlie Verbruggen et Elisa Patrouix
03/10/26 - Charles Gourmelon et Eva Perelroizen
17/10/26 - Michaël Couet-Lannes et Edith Vergniaud

Décès

05/08/26 - Thérèse Rodrigués veuve Latour (86 ans)
26/08/26 - Alain Manelfe (73 ans)
27/08/26 - Jean-Michel de Forceville (80 ans)
28/08/26 - Eliane Nicolardot veuve Renaud (88 ans)
03/09/26 - Michèle Robson (80 ans)
03/09/26 - Claude Cazenave (90 ans)
10/09/26 - Alain Andignac (86 ans)
13/09/26 - Roger Borquet (94 ans)
05/10/26 - Martine Cayron épouse Lopez (75 ans)
19/10/26 - Sylvaine Laforêt veuve Boitet (82 ans)
20/10/26 - Liliane Boulinguet Veuve Guillemot (93 ans)
21/10/26 - Marie Pfleger veuve Miglior (91 ans)
31/10/26 - Aurelio Lozano (89 ans)
31/10/26 - Maurice Savarzeix (89 ans)

VOS RENDEZ-VOUS COMMERÇANTS

Aux Halles de 8h à 15h
Tous les jours

Aux Halles gourmandes de 18h à 22h30
Le 1er vendredi du mois de novembre à avril
Le jeudi 19 novembre à l'occasion du "Beaujolais nouveau"

Au marché de producteurs de 8h à 13h
Tous les samedis matin
au fronton du bourg de Soorts

Brocante du centre-ville de 8h à 17h
Le 19 décembre 2026 (exceptionnellement aux Halles), le 13 février 2027, le 10 avril 2027, le 8 mai 2027